

## AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR

EST PAR LES PRESENTES DONNÉ par la soussignée, madame Karine Larose, greffière de la Ville de Warwick, QUE :

Le conseil municipal a adopté ce 15 janvier 2024, les règlements suivants :

- Règlement numéro 376-2023 fixant les taux de taxes et compensations pour l'exercice financier 2024;
- Règlement numéro 377-2023 fixant la tarification pour l'exercice financier 2024;
- Règlement numéro 378-2023 établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques pour l'exercice financier 2024;
- Règlement numéro 379-2023 fixant le remboursement d'une partie des frais de non-résidents chargés par une autre municipalité pour les activités de loisir et culture pour l'année 2024.

Une copie de ces Règlements est disponible à l'hôtel de ville où toutes personnes intéressées peuvent en prendre connaissance ou en obtenir une copie et ceci aux heures normales d'ouverture du bureau.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce 24<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2024.

**Karine Larose,**  
**Greffière**